



Compte rendu Observatoire DT DICT Bourgogne Franche-Comté

18 mars 2026 à Dracy le fort

Présents :

ASPERT Sébastien	Conseil Départemental de la Côte d'Or
BARBIER Goëry	SMABTP
BEARD Stéphane	TRAPIL ODC
BERARD Emilie	PIQUAND TP
BERGER Marion	SERPOLET CENTRE EST
BLE Irène Alexandra	FNTP
BONNAC Julien	Enedis Alsace/Franche-Comté
BURRONI Laurent	Gandin
BURY Stéphanie	ROUGEOT TP
CHARLES Stéphane	Enedis AFC
CHARREAU Frédéric	SNCF Réseaux -DR BFC
CHAUCHOT Walter	CARSAT BFC
DAUJON Rémy	F RTP BFC
FLENET Stéphane	FNTP
FUOCO Florent	VINCI Construction Route
GAUTROT Patrice	DIJON METROPOLE
GIGUET Mathilde	Eiffage route
GUIRAUD Eric	Orange
JASSIONNESSE Alexandre	SOGEA ENVIRONNEMENT
JOURNET Christophe	SYDESL
KIRCHEMANN Jérôme	DIJON METROPOLE
LABOREY Marc	CARSAT BFC



LAURENT Olivier	OR Lorraine
LESAGE Eric	Président de l'Observatoire National
MOUGEL Rémi	GRDF
NIEDZWIECKI Christian	SCUB
PAULO Jonathan	ACTI CONSTRUCTION/FFB 71
PRASALEK Lucie	FFB
TRAMEAUX David	PMM SAS

Inscrits en distanciel :

BORDES Gilles	Groupe ELABOR
MATHIEU Alexandre	CADAX TOPO DETECTION
MORIZOT Marie-France	CAGD et ville de Dole
MORNAND Hélène	Ordre des Géomètres Experts
NIEL Jean Charles	CD89

Excusé(e)s :

AIT TAGADIRT Mohamed	DIJON METROPOLE
DELORME Isabelle	COLAS France
FIET Richard	CARTOLIA



Ordre du jour (rappel)

1 - Accueil et tour de table

2 - Informations sur les incidents ayant eu un impact sur la sécurité des personnes

3 – Intervention d’Éric LESAGE, Président de l’Observatoire National DT-DICT

4 – Présentation de la « boîte à outils » par Alexandra BLE, FNTF

5 – Retour de l’enquête suite à l’événement de mars 2025 à Izier

6 – Groupe de travail « cibler les responsables de projets, qui et comment ? » (CARSAT/SMA BTP/ELABOR)

7 – Intervention d’Olivier LAURENT, Président de l’Observatoire Régional DT-DICT Lorraine

8 – Statistiques exploitants

9 - Informations / questions ouvertes / date et lieu du prochain OR

1 - Accueil et tour de table.

Christian Niedzwiecki ouvre la séance, il remercie les membres présents, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Le Président se félicite de la présence de représentants d’entreprises du bâtiment, de la FFB 21 et de la FFB71.

Il remercie également :

- Eric LESAGE, Président de l’Observatoire National
- Alexandra BLE, juriste à la FNTF
- Olivier LAURENT, Président de l’Observatoire Régional Lorraine

Chaque membre se présente et donne sa fonction au sein de l’entité qu’il représente.

2 – informations sur les incidents ayant eu un impact sur la sécurité des personnes :

Chacun s'exprime sur les incidents ou les situations à risques rencontrés durant l'année.

Ci-dessous quelques retours :

- TRAPIL : incidents lors de travaux agricoles. Les exploitants agricoles, qui connaissent par ailleurs la présence des réseaux, par habitude, ne tiennent plus compte des marqueurs du réseau (borne, piquet, ...). Toujours beaucoup trop de DT qui ne débouchent pas sur un rdv sur site...
- SNCF : des travaux « sauvages » à proximité des ouvrages
- CD 21 : recensement en cours des aqueducs. Confronté à une méconnaissance par le monde agricole du décret, Stéphane ASPERT propose de communiquer sur le sujet via un (des) encart(s) dans la presse spécialisée. Le CD21 a expérimenté l'outil de formation de GRDF « la rue du marquage ». Le résultat est très positif. A noter l'existence d'un outil similaire chez ENEDIS, « marque ta rue ».
- EUROVIA : nombre de dommages en basse. Il persiste néanmoins une récurrence des dommages sur les ouvrages lors de l'installation des fiches d'implantation. Une autre problématique de taille est soulevée : la cartographie des réseaux en domaine privé... au mieux imprécise, souvent inexistante.
- SYDESL : dommages sur les ouvrages d'éclairage public, travail en cours sur le recensement et les statistiques.
- GRDF : 94 dommages en BFC durant l'année 2025, dont 1 dommage sur MPC 16 bars sans conséquences corporelles. GRDF a réalisé 2880 visites inopinées.
- Orange : remaniement en cours en interne afin de proposer un interlocuteur régional en cas de dommage
- PMM : la maîtrise d'œuvre souligne les difficultés qu'elle rencontre pour impliquer les responsables de projets. Il n'est pas toujours facile de trouver l'interlocuteur pour adapter le projet comme il se doit en amont de la phase exécution.

- ENEDIS : dommage sur un réseau provisoire au sol, pris dans la végétation, lors de travaux de fauchage. A noter des actions menées par ENEDIS dans des grandes surfaces du bricolage afin de communiquer sur la réglementation. Des actions sont envisagées chez les loueurs (proposition d'autocollants).

3 – Intervention d'Éric LESAGE, Président de l'Observatoire National DT-DICT

Eric LESAGE présente les groupes de projet (GP) et les actions menées par l'ON.

(présentation jointe)

Le Président de l'Observatoire National en profite entre autres pour relancer à nouveau les membres des syndicats SYNTEC et CINOV. Ils sont invités à participer aux travaux de l'ON.

La journée de l'ON est prévue le 6 octobre 2026.

Si les remontées des dommages sur les réseaux sensibles fonctionnent bien, il manque aujourd'hui de la donnée sur les dommages des réseaux non sensibles.

4 – Présentation de la « boîte à outils » par Alexandra BLE, FNTP

Alexandra BLE du service juridique de la FNTP en fait la présentation.

Extrait de l'introduction :

Cette boîte à outils est un instrument pratique à destination des entreprises du secteur des travaux publics, qui a pour objectif de leur apporter une aide à la prise en compte des enjeux liés à l'exécution de travaux à proximité des réseaux tout au long de la vie d'une opération, dans le respect de la réglementation dite « anti-endommagement »

Elle est ainsi structurée autour de trois grandes phases :

- 1. La phase de consultation du marché ;*
- 2. La phase de préparation du chantier ;*
- 3. La phase d'exécution des travaux.*

Pour chacune de ces phases, les principales vérifications à opérer et précautions à prendre sont énumérées au sein d'une check-list accompagnée d'outils et informations spécifiques

(rubriques : « Pour vous accompagner » et « Pour aller plus loin ») à l'aune des obligations respectives des différents acteurs, en particulier :

- *Le responsable de projet (RP), qui est le maître d'ouvrage public ou privé ;*
- *L'exploitant de réseaux (EX), qui est le gestionnaire d'un ou plusieurs réseaux et en assume la responsabilité, qu'il soit propriétaire ou non de ce réseau ;*
- *L'exécutant de travaux, qui est l'entreprise qui réalise les travaux, y compris lorsqu'elle intervient en qualité de sous-traitant ou de membre d'un groupement momentané d'entreprises.*

La « boîte à outils » est disponible sur le site de la FNTF et accessible à tous.

5 – Retour de l'enquête suite à l'événement de mars 2025 à Izier

Lors du dernier OR, il a été décidé de mesurer la portée de l'événement majeur organisé à Izier le 18 mars 2025.

Un questionnaire a été envoyé à 30 élus.

Les résultats sont annexés à ce CR (OBS 18 03 26).

6 – Groupe de travail « cibler les responsables de projets, qui et comment ? » (CARSAT/SMA BTP/ELABOR)

Il s'est réuni le 3 février.

Présents :

- Marc LABOREY
- Gilles BORDES
- Goery BARBIER
- Christian NIEDZWIECKI

« Cibler et atteindre les responsables de projets : qui et comment ? »

- Qui sont les responsables de projets que l'on souhaiterait sensibiliser ?
- Les élus, les maires
- Les agriculteurs
- Les promoteurs
- Les constructeurs de maisons individuelles
- Les maitres d'œuvre
- Les paysagistes
- Les industriels

- Chez les maires des communes modestes, les sujets sensibles sont :
 - En premier : Le règlement de voirie
 - En second : La police du maire
 - En troisième : La gestion des cimetières

Les sujets 1 et 2 pourraient être des vecteurs de communication de la loi de 2012.

Les directeurs des associations de maires (AMF, AMR), les secrétaires généraux, sont les interlocuteurs à privilégier pour, finalement, atteindre les élus.

- Les coordonnateurs SPS, les industriels, les bailleurs sociaux, les constructeurs de maisons individuelles sont possiblement atteignables via le réseau de la CARSAT.
- la SMABTP organise des journées d'information pour ses sociétaires (maitrise d'œuvre). Des contacts avec le SYNTEC sont possibles.
- la FRTP peut fournir (voire retravailler) des supports de présentation :
 - de la réglementation,
 - du rôle des Observatoires Régionaux
 - et du rôle de l'Observatoire National.

Suites à donner, en collaboration éventuellement avec l'OR Lorraine...

7 – Intervention d'Olivier LAURENT, Président de l'Observatoire Régional DT-DICT Lorraine

Objectif : partager les sujets traités, le mode de fonctionnement de nos observatoires respectifs.

Constat commun : l'implication insuffisante du responsable de projets est un point de blocage aujourd'hui dans la poursuite de l'application de la réglementation.

Remarques :

- la DREAL accompagne toutes les réunions et les manifestations organisées par l'OR Lorraine. Cela donne un meilleur crédit.
- L'OR Lorraine déploie des actions à destination des industriels (domaine privé).

8 – Statistiques 2025

Les statistiques sont synthétisées dans le tableau annexé à ce compte-rendu.

9 - Informations / questions ouvertes / délocalisation ?

- Question du CD21 : comment faire en sorte que l'APLC soit informée du contenu de la modification, lors de travaux, du PCRS ? Contact du GU fourni par Eric LESAGE.
- Actualités du comité national DT-DICT : des échanges sont envisagés ou programmés avec Orange, la FNEDRE et VNF afin de, suivant le cas, fluidifier les relations, clarifier les rôles et rappeler les obligations de chacun vis-à-vis de la réglementation anti-endommagement.
- Projet : réfléchir à un événement à destination des responsables de projets en mutualisant les réseaux des OR BFC et OR Lorraine.

Le prochain observatoire se tiendra le 14 octobre 2026 dans un lieu à définir.